

Il règne une nervosité persistante sur les marchés financiers. Les investisseurs ont dû composer avec un faisceau de signaux contradictoires : publications d'entreprises inégales, volatilité extrême sur les devises et les matières premières, interrogations sur la trajectoire de la politique monétaire aux Etats-Unis et incertitudes politiques croissantes à Washington. La perspective d'un changement à la tête de la Fed a partiellement rassuré les marchés, sans pour autant dissiper le manque de visibilité.

## Recul marqué du dollar américain

Le fait marquant de la semaine reste la chute spectaculaire du dollar américain jusqu'à USD 0.76 pour CHF 1, atteignant un plus bas de près de dix ans. Cette faiblesse reflète autant les déclarations erratiques de l'administration Trump que la dégradation de la confiance dans la stabilité institutionnelle des États-Unis. Washington semble pour l'instant tolérer, voire encourager, un dollar plus faible, perçu comme un levier de compétitivité pour les multinationales américaines. Toutefois, le revers de la médaille étant un renchérissement des importations et des pressions inflationnistes accrues.

La chute du dollar a entraîné des répercussions immédiates sur les matières premières, dont les prix se sont envolés en début de semaine. L'or a brièvement dépassé les USD 5'250 l'once, l'argent les USD 115, tandis que le Brent s'est rapproché des USD 67 le baril. Ces mouvements ont toutefois été suivis d'une correction marquée en fin de semaine, à la faveur de prises de bénéfices et d'un léger rebond du dollar. L'annonce de la nomination de Kevin Warsh à la tête de la Fed a contribué à ce retournement, les marchés percevant ce profil comme moins accommodant que les autres candidats pressentis au poste, réduisant les anticipations de baisses de taux agressives et d'une dépréciation marquée du dollar.

Sur le front monétaire, la Fed a, sans surprise, maintenu son taux directeur, mettant fin à son cycle d'assouplissement après trois baisses consécutives. J. Powell a souligné la robustesse de l'économie américaine, confortant l'idée d'un statu quo prolongé au printemps. Les dissensions internes au sein du FOMC et la perspective d'un changement de gouvernance alimentent néanmoins les spéculations sur des baisses de taux plus tard dans l'année, dans un contexte de relance budgétaire ambitieuse et de possibles gains de productivité.

## L'essentiel en bref

	USD/CHF	EUR/CHF	SMI	EURO STOXX 50	DAX 30	CAC 40	FTSE 100	S&P 500	NASDAQ	NIKKEI	MSCI Emerging Markets
Dernier	0.76	0.91	13'147.93	5'891.95	24'309.46	8'071.36	10'171.76	6'969.01	23'685.12	53'375.60	1'554.78
Tendance	⬇️	⬇️	⬇️	⬇️	⬇️	⬇️	➡️	➡️	➡️	⬆️	⬆️
%YTD	-3.60%	-1.77%	-0.90%	1.74%	-0.74%	-0.96%	2.42%	1.80%	1.91%	6.03%	10.71%

(valeurs du vendredi précédent la publication)

Ce document, purement informatif, se base sur des informations récoltées auprès de sources considérées comme fiables et à jour, sans garantie d'exactitude ou d'exhaustivité. Les marchés et produits financiers sont par nature sujets à des risques de pertes importants qui peuvent s'avérer incompatibles avec la tolérance au risque du lecteur. Les performances passées reflétées cas échéant dans ce document ne sont pas des indicateurs de résultats pour le futur. Ce document ne constitue pas un conseil ou une offre d'achat ou de vente de titres ou de quelque produit financier que ce soit à l'intention du lecteur et n'engage ainsi en aucun cas la responsabilité de la Banque. La Banque se réserve le cas échéant le droit de s'écartier des avis exprimés dans ce document, notamment dans le cadre de la gestion des mandats de ses clients et de la gestion de certains placements collectifs. La Banque est une banque suisse soumise à la surveillance et à la réglementation de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Elle n'est ni au bénéfice d'une autorisation, ni surveillée par un régulateur étranger. Par conséquent, la diffusion de ce document hors de Suisse, comme la vente de certains produits à des investisseurs résidents ou domiciliés hors de Suisse, peuvent être soumis à des restrictions ou à d'éventuelles interdictions en vertu de lois étrangères. Il incombe au lecteur de se renseigner quant à son statut à cet égard et de respecter les lois et règlements qui le concernent. Nous vous conseillons de consulter des conseillers professionnels qualifiés notamment en matière juridique, financière et fiscale pour déterminer votre position par rapport au contenu de la présente publication.